



Taxe d'apprentissage 2014

Habilitation :

Catégorie C : cadres supérieurs

Catégorie B : cadres moyens

Catégorie A : par cumul



La référence aéronautique

www.enac.fr 



Depuis sa création en 1949, l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) est la seule grande école où se rencontrent toutes les compétences de l'aéronautique civile. Elle forme avec passion et excellence à tous les métiers du transport aérien : ingénieurs, contrôleurs aériens, pilotes de ligne, électroniciens, etc.



L'ENAC en Chiffres



Plus de 60 ans d'expérience au cœur du transport aérien.

2000 élèves formés chaque année au travers d'un éventail de **plus de 30 formations** différentes, dont **une majorité** destinée au secteur privé.

1^{er} organisme de formation continue aéronautique d'Europe avec près de **7 500 stagiaires accueillis** chaque année dans plus de **500 stages** très orientés vers les attentes des entreprises du secteur aéronautique.

15 000 anciens élèves répartis sur les **5 continents**.



Notre expertise ?

Anticiper et détecter vos besoins, les analyser et y répondre par des formations en synergie totale avec vos attentes.

... au service des entreprises

L'aviation civile et le paysage aéronautique sont en évolution constante. Les challenges sont nombreux et nous sommes à vos côtés pour les relever.

L'éventail de formations initiales et continues que nous proposons est le plus large au monde. En connexion directe avec les entreprises, nous avançons main dans la main pour construire l'aviation civile de demain.

Entreprises et insertion

Vous recrutez :

- 90 % de nos ingénieurs
- 95 % de nos étudiants en formations spécialisées
- 100 % de nos élèves pilotes de ligne
- 100 % de nos élèves Techniciens Aéronautique d'Exploitation

Vous bénéficiez de **50 %** de nos activités de formation continue qui répondent aux besoins et aux attentes de vos entreprises.





Réalisations 2012/2013

- Ouverture de la formation Ingénieur ENAC par apprentissage sur le campus ENAC/Montpellier,
- Ouverture de la formation de TAE par apprentissage avec le CFA des Métiers de l'Aérien à Massy,
- Création de nouvelles formations (Mastères Spécialisés, MBA et Diplômes Nationaux de Masters) en France et à l'étranger,
- Poursuite de la rénovation du campus de Toulouse,
- Création d'un Fonds de dotation,
- Rénovation du site ENAC/Montpellier



Projets 2014

- Mise en place de nouvelles formations dans le domaine de l'ATM et du pilotage à Oman, au Brésil et en Indonésie,
- Mise en place d'un intranet,
- Certification ISO 9001.



Les principaux domaines d'activités

- Aéroports,
- Compagnies aériennes,
- Constructeurs aéronautiques,
- Equipementiers,
- Entreprises de télécommunications aéronautiques,
- Entreprises de services et de conseil...

Opérationnels, adaptables, mobiles, nos élèves sont formés pour faire face avec succès à tous les défis que vous mettrez sur leur chemin.

Dans les cursus ENAC : l'entreprise est omniprésente

- Stages et projets de fin d'études,
- Participation majeure aux enseignements,
- Présence dans diverses instances :
 - Conseil d'Administration
 - Conseil des Études
 - Conseil Scientifique
 - Club Entreprises ...
- Recrutement d'apprentis,
- Conférences métiers,

- Participation aux activités de Recherche,
- Compléments de formation (formation continue),
- Rencontres, échanges, visites d'entreprises.

De nombreuses entreprises clés du secteur ont construit des partenariats privilégiés avec l'ENAC, telles que : Air France, Airbus, Thalès, Eurocopter, ATR, Aéroports de Paris, Rockwell-Collins, Aéroconseil, Egis/Avia, Corsair...

La taxe d'apprentissage pour vous...

C'est un impôt qui vous permet de participer activement au financement des formations de vos futurs collaborateurs.

... pour l'ENAC

C'est une ressource indispensable pour le développement de notre activité : création de nouveaux diplômes, création de nouveaux laboratoires de recherche, acquisition de matériels pédagogiques innovants (aéronautique, électronique, informatique)...





Ecole Nationale de l'Aviation Civile

7 avenue Edouard Belin
CS 54005
31055 Toulouse cedex 4
Tél. + 33 (0) 5 62 17 40 00
Fax. + 33 (0) 5 62 17 40 23

➤ Habilitation

L'ENAC est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories : **C** (cadres supérieurs), **B** (cadres moyens) et **A** (par cumul).

➤ Comment verser votre taxe d'Apprentissage à l'ENAC ?

➤ **Sur le formulaire** *des organismes collecteurs, désignez l'ENAC comme l'unique ou l'un des bénéficiaires de votre taxe d'apprentissage et indiquez les différents montants correspondant aux catégories A, B ou C.*

➤ Votre contact taxe d'apprentissage

Leslie Saladin
E-mail : leslie.saladin@alumni.enac.fr
Tél. + 33 (0)5 62 17 43 38



La référence aéronautique

www.enac.fr

